

Les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole sont publiés sur la page "Documents des instances communautaires".



LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n°20252025 de la commission du 13 décembre 2025 relatif à l'application des articles 107 et 108 du statut sur le fonctionnement de l'échelon municipal aux actes de gestion.
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L102-2, et L102-3.
Vu la délibération n°13 du 17 avril 2025 portant sur l'évaluation de dispositifs d'aide à la transformation numérique des entreprises.
Vu la convention relative à la mise en œuvre du SREDCO concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.
Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise MACIEJOWSKI SERVICES le 14 décembre 2025.
Vu l'avis simple de la commission mis en date du 02 février 2026.
CONSIDÉRANT que la société profite à travers ce projet de travail d'acquisition des données interactives afin de développer et généraliser les formations et l'information en visioconférence.
CONSIDÉRANT que l'aide financière est destinée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles réelles, cette somme ne pouvant être supérieure à 10 000€ HT.
CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT relatives est de 20 774€, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 10 000€ HT x 50% = 5 000€.

D É C I S I O N

Il est attribué à l'entreprise MACIEJOWSKI SERVICES, dont le siège est situé au 25, rue Jean Ségur - 87000 LIMOGES, une aide financière dont le montant maximal de 5000€.
De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise MACIEJOWSKI SERVICES, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.
D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 03 Mars 2026

Le Président de Limoges Métropole,



Guillaume GUYON
Président
Le Directeur Général des Services
Yves-Louis ROGEE

Publié le 3 mars 2026
L'Etat de la page sera automatiquement mis à jour d'une modification après son traitement.
Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 2016-912 du 7 juillet 2016 relative à la transparence de l'action publique.
Page 1 sur 1

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique à l'entreprise MACIEJOWSKI SERVICES

1 DOCUMENT - Publié le 3 Mars 2026

 27915.pdf
(.pdf, 83,8 Ko)

 TÉLÉCHARGER